

Rapport RSE 2020

LPO France



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Table des matières

Préambule.....	3
I. Engagement environnemental.....	3
OBJECTIF 1 : Sensibilisation des salariés de l'ensemble de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes.....	3
OBJECTIF 2 : Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois)	6
OBJECTIF 3 : Limitation des pollutions.....	11
OBJECTIF 4 : Réduction du volume de déchets et tri sélectif.....	12
OBJECTIF 5 : Accueil de la biodiversité dans les locaux du siège	14
II. Engagement social.....	19
OBJECTIF 1 : Assurer un emploi pérenne aux salariés.....	19
OBJECTIF 2 : Favoriser la mobilité des salariés.....	20
OBJECTIF 3 : Favoriser l'égalité professionnelle Hommes/Femmes.....	22
OBJECTIF 4 : Insérer les personnes en situation de handicap.....	24
III. Engagement socio-économique	26
OBJECTIF 1 : Favoriser l'emploi solidaire et local	26
OBJECTIF 2 : Favoriser l'éducation à l'environnement pour tous.....	26
OBJECTIF 3 : Promouvoir les produits écologiques et équitables.....	27
OBJECTIF 4 : Enrichir la dynamique socio-culturelle locale.....	28

ANNEXE : Tableau de suivi récapitulatif

Préambule

Année 2020 : Crise sanitaire covid 19

A partir du mois de mars 2020, la crise sanitaire a notablement impacté l'ensemble de l'activité de la LPO. Le télétravail a été instauré et certaines activités ont dû être arrêtées. Le suivi des données présentées dans l'ensemble de ce rapport n'est donc pas toujours représentatif en comparaison aux années précédentes, en raison du changement d'activité.

I. Engagement environnemental

Contexte :

La LPO France a choisi d'organiser son engagement environnemental autour de 3 grands thèmes

- Sensibilisation des salariés France aux équipements écologiques et aux éco-gestes
- Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois)
- Réduction des déchets et limitation des pollutions

OBJECTIF 1 : Sensibilisation des salariés de l'ensemble de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes

Engagement pour les éco évènements

Un guide des pratiques à mettre en œuvre lors de l'organisation d'évènements a été mis en œuvre. La LPO organise tout au long de l'année des évènements. Ils peuvent être à destination du grand public, comme le congrès annuel qui rassemble chaque année environ 400 participants, ou il peut s'agir de séminaires internes de plusieurs jours sur une thématique à destination de salariés ou bénévoles venant de toute la France.

Crise covid 2020 : Quelques actions mises en place : fourniture de masques en tissu lavables à tous les salariés et volontaires en service civique, utilisation de gel hydro alcoolique en grands contenants, mise en place du recyclage des masques en papier.

Sous-objectif 1 : Faire un état des lieux annuel des équipements et des écogestes sur l'ensemble des sites abritant des salariés de la LPO France

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Participation de tous les sites à l'enquête annuelle sur l'utilisation d'équipements écologiques et sur les éco-gestes.▪ <u>Ambition</u> : participation à l'enquête de 80% des sites |
|--|

Contexte

Une enquête sous forme de QCM a été menée sur les 16 sites abritant des salariés de la LPO France pour recenser l'ensemble des équipements écologiques dont la LPO France a doté ses locaux. Par la même occasion, des questions ont été posées sur les gestes écologiques adoptés par les salariés.

a) Une dotation inégale

Les locaux propriétés de la LPO France et ceux pour qui le Conservatoire du littoral a financé la mise en place de Systèmes de Management Environnementaux de 2009 à 2013 sont mieux dotés en équipement écologiques.

Les 2 sites propriétés de la LPO France

La LPO France est propriétaire de deux des 16 locaux qui abritent ses salariés :

- la ferme du Grand Mothais (85) dans laquelle se trouvent les bureaux de la Réserve Naturelle Régionale du marais de la Vacherie, acquise en 2006 et restaurée dans l'esprit HQE en 2008 ;
- le siège social à Rochefort (17), acquis et restauré dans l'esprit HQE en 2008 ;

Dans le cadre des travaux de restauration, la LPO France a pu investir dans des équipements respectueux de l'environnement :

- pour la ferme du Grand Mothais : 2 poêles à pellets, des toilettes sèches pour les visiteurs mais aussi pour les bureaux, un bassin de phyto épuration, un chauffe-eau solaire ; des matériaux écologiques (bois de pays, isolation laine de bois, doublages en fermacell, ...) ;
- pour le siège : un chauffage central aux granulés de bois, un Système de Management Environnemental inspiré de la norme ISO 14001 ;
- et pour ses deux propriétés : une centrale photovoltaïque pour produire de l'électricité, un compost, des minuteurs pour l'éclairage et pour les robinets d'eau des sanitaires, une VMC double flux.

Les 5 sites propriétés du Conservatoire du littoral où ont été financés des SME

Cinq sites propriétés du Conservatoire du Littoral (CdL) ont pu bénéficier d'un financement d'équipements écologiques par le CdL dans le cadre d'un projet de mise en place de Systèmes de Management Environnementaux (SME) inspirés de la norme ISO 14001. Ce projet s'est déroulé de 2009 à 2013 et les démarches ont été accompagnées par Marion Coulangue, chargée de projet au Service Développement Durable de la LPO France.

b) Etat des lieux sur les équipements et pratiques écologiques

A l'échelle des 16 sites abritant des salariés de la LPO France, les équipements et pratiques suivants ont été recensés.

Equipements

- 2 bassins de phyto-épuration ;
- 3 récupérateurs d'eau de pluie
- 2 broyeurs à papiers
- 2 systèmes de panneaux solaires pour revendre l'électricité;
- 4 chauffe-eau solaires ;
- 4 chaudières à bois ;
- 9 composteurs
- 11 collecteurs de piles usagées
- 7 systèmes d'économie d'eau et/ou d'électricité (minuteurs)
- 13/16 sites sont équipés d'aménagements pour la faune et la flore (nichoirs à oiseaux, gîtes à chiroptères, hôtels à insectes, mare...
- 2 récupérateurs d'eau de pluie
- Des vélos électriques sont utilisés par les salariés pour se déplacer sur 3/16 sites (RNN)

Eco-gestes

- 11 sites ont mis en place une politique d'achat privilégiant les labels responsables (Ecolabel Européen, FSC, PEFC, Certifié Agriculture Biologique, Commerce Equitable...).

- 5 sites suivent leurs consommations en eau, électricité, bois et papier afin de la rationaliser ;
- Sur 2 sites, les salariés sont régulièrement sensibilisés aux éco-geste par e-mail ou à travers des formations

La majorité des locaux sont des bâtiments anciens rénovés ou bien des bâtiments reconstruits sur les fondations de bâtiments préexistant afin d'éviter l'artificialisation des surfaces.

Résultat 2020 : Cet inventaire n'a pas été remis à jour en 2020

→ **Satisfaction 2020:** 😊

Sous-objectif 2 : Diffuser des informations sur les éco-gestes vers l'ensemble des salariés

- Indicateur : Nombre de mails ou de documents de communication envoyés à l'ensemble des salariés.
- Ambition : Au moins deux communications par an.


Contexte :

Depuis 2016, une lettre d'information est envoyée toutes les trois semaines à l'ensemble des salariés, volontaires service civique, stagiaires et administrateurs. Des informations sur la politique RSE de la LPO France ainsi que sur des sujets liés sélectionnés, des conseils sur des actions individuelles et une « boîte à suggestions » y sont proposées.

Actions 2020


- Communications régulières auprès des salariés dans la lettre d'informations : 14 communications transmises au cours de l'année
- Différents champs de la RSE abordés

→ **Satisfaction 2020:** 😊



environnementale, sociale et socio économique au regard des évolutions par rapport à 2018 y est présentée.


La RSE/RSO est la responsabilité sociétale des organisations: **La RSE à la LPO** : plus d'infos [sur cette page](#)



Des propositions d'actions à développer interne? une [boîte à idées](#) est disponible

A VELO :

- Le dispositif national "coup de pouce vélo" : forfait de 50€ remise en état d'un vélo [Toutes les informations ici](#)
- Conseils sécurité : [bons comportements du cycliste](#) : les connaissez-vous?
- Trouvez un atelier vélo participatif et solidaire près




Exemples d'informations données dans la lettre aux salariés

[connaissances!](#)

Aux Fonderies : vous pouvez utiliser le compost situé derrière le bâtiment Aix : pensez-y!


Qu'est ce que le compost, comment en construire un, qu'y mettre?

Toutes les infos dans [ce document](#) issu du bulletin Refuges LPO qui y a été consacré



Arrière-composés sur le compost

Une multitude d'espèces de vers vivent au sein du compost. Ils, les lombriques, sont comme de minuscules fermiers. Ils creusent des tunnels, ils aèrent le compost, ils le mélangent, ils le décomposent. Ils sont indispensables à la fertilité du sol.



OBJECTIF 2 : Utilisation raisonnée des ressources naturelles (eau, énergie, bois)

Nota bene : ce paragraphe ne concerne pour l'instant que les locaux du siège.

Sous-objectif 1 : Utilisation raisonnée de l'eau

Contexte :

- Un travail important de rationalisation de la consommation en eau a été fait aux Fonderies depuis 2009. Des minuteurs ont été installés sur tous les robinets d'eau des sanitaires.
- L'eau de pluie est récoltée dans un récupérateur d'eau de pluie est utilisée pour l'arrosage depuis 2009.
- Un suivi de la consommation en eau (en m3) est fait depuis 2011.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Suivi de la consommation en eau (en m3) : totale et rapportée au nombre d'usagers (salariés, stagiaires, volontaires service civique)</i>▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'usagers |
|---|

Résultats en 2020 :

La consommation totale d'eau en 2020 est de 186,2 m³ et elle a diminué par rapport à 2019. Cette diminution est due à la faible occupation des locaux cette année. Pour cette même raison, la consommation rapportée au nombre d'usagers au cours de l'année n'a pas été calculée.

→ Satisfaction en 2020 : 😊

Sous-objectif 2 : Utilisation raisonnée du bois

La réduction de la consommation en bois sous forme de papier ou de bois de chauffe mais également la gestion durable des forêts desquelles sont issues ces matériaux sont des objectifs importants pour la LPO France.

a) Les granules de bois pour la chaudière

Contexte :

La LPO France achète du bois certifié par l'AFNOR « *NF granulés biocombustibles* » ce qui garantit notamment d'utiliser le moins de bois possible pour une efficacité énergétique donnée.

La LPO effectue un suivi de sa consommation en tonnes de granulés de bois sachant que comme le nombre d'usagers influe peu sur le besoin en bois pour chauffer les locaux, le plus gros facteur d'influence est la rigueur de l'hiver sur lequel la LPO n'a pas de contrôle.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Suivi de la consommation en bois de chauffe (tonnes de granulés de bois)</i>▪ <u>Ambition</u> : maintenir le niveau de consommation stable |
|--|

Résultats en 2020 :

En 2020, 52,2 tonnes de granulés de bois ont été utilisées pour le chauffage. La quantité de bois utilisé a diminué de 19% par rapport à la moyenne de 2018 et 2019. A noter que ce chiffre n'est pas le reflet précis de la consommation car se base sur les quantités de bois livrées et non sur la date d'utilisation du bois.

→ Satisfaction en 2020 : 😊

b) Le papier

Contexte :

La LPO France :

- fait le suivi (en kg) de la quantité annuelle de papier acheté ;
- achète du papier qui répond à des critères de qualité écologique ;
- essaye de réduire sa consommation de papier en rationalisant le nombre d'impressions ; en encourageant le recyclage du papier brouillon et sa réutilisation comme matériel de calage pour la boutique LPO.
- A équipé le siège de broyeurs à papier depuis 2009.

Actions réalisées en 2020 :

- Bilan sur la quantité annuelle de papier achetée par les Services Généraux.
- Installation d'un logiciel de suivi et de contrôle des impressions (watchdoc, voir ci-dessous le suivi reçu chaque mois par l'utilisateur), qui permet :
 - Le suivi par chaque utilisateur de ses consommations, transposées en coûts environnementaux
 - Le paramétrage par défaut des impressions en noir et blanc
 - Le contrôle des impressions : l'utilisateur valide l'impression directement sur l'imprimante, afin d'éviter des erreurs d'impressions (imprimer un document en entier au lieu d'une page, en page entière au lieu de plusieurs pages par feuille, ...)



- Indicateur : Suivi de la quantité de papier achetée par an (en kg) : totale et rapportée au nombre d'utilisateurs
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'utilisateurs

Résultats en 2020 :

1636 kg de papier ont été achetés au total en 2020. La quantité de papier acheté a diminué par rapport à 2019.

La quantité rapportée au nombre total d'utilisateurs n'a pas été calculée (le nombre total d'utilisateurs de papier n'est pas le même que celui utilisant les imprimantes).

153 personnes ont utilisé les imprimantes pour 248 311 pages imprimées.

L'année 2020 a été celle de la mise en place de cet indicateur, nous pourrons réaliser un suivi à partir de l'année 2021.

→ **Satisfaction en 2020** : 😊

- Indicateur : *Suivi de la quantité de papier kraft acheté par la boutique LPO pour caler les colis : totale et proportionnelle au volume d'expédition constant.*
- Ambition : Réduire le niveau de consommation

Actions réalisées : Depuis 2016, la LPO est dotée d'une machine « matelasseur à carton » qui permet de transformer les cartons habituellement jetés à la benne en produits de calage.

Une attention toute particulière est portée à la limitation de la quantité de matériau utilisé dans chaque colis et l'utilisation du papier bulle est limitée au stricte nécessaire.

La LPO s'est dotée d'un nouveau matelasseur plus efficace via un financement de l'ADEME, pour mieux réemployer les cartons. Des heures de manutention supplémentaires pour la haute activité à venir en 2021 vont être anticipées

Certificat de neutralité carbone : en 2020 la LPO a reçu un certificat de neutralité carbone de 100% des prestations Colis confiées à La Poste.

En 2020 :

1120 rouleaux de 7.85 kg, soit 8792 kg de kraft achetés

51226 colis envoyés

➤ 171g/colis envoyé

La quantité de papier kraft utilisée par colis a donc augmenté par rapport à 2019.

Cette augmentation s'explique notamment par le mode de calcul : à la fin de l'année, nous avons acheté et stocké en plus grande quantité que les années précédentes.

Il faudra donc certainement pondérer cette hausse de 2020 avec la consommation en 2021.

→ **Satisfaction en 2020** : 😞

Sous-objectif 3 : Utilisation raisonnée de l'énergie électrique

Depuis 2019 : réduction de l'impact des impressions

La quasi-totalité des imprimantes ont été changées. Les différents sites de la LPO hors Rochefort (Poitiers, Paris, ...) ont également été concernés. Cette mutualisation des fournitures a permis de remplacer avantageusement des appareils davantage consommateurs d'énergie.

Les appareils consomment moins d'énergie : le toner a une température de fixation plus basse, la consommation d'électricité est réduite à presque zéro lorsque l'appareil n'est pas utilisé.

La LPO a cherché à réduire son impact sur l'environnement concernant tout le cycle de vie des imprimantes. Nous avons donc fait le choix d'un fournisseur s'engageant à une reprise des systèmes d'impression, à un programme de collecte et de valorisation des consommables usagés et à un reconditionnement des machines évitant ainsi certains déchets en fin de vie de l'appareil.

Contexte :

La LPO France depuis son arrivée dans les bâtiments des Fonderies Royales a voulu compenser sa consommation d'énergie électrique par la production d'énergie électrique de panneaux solaires installés sur le toit qui est redistribuée dans le réseau EDF.

- Indicateur : *Suivi de la consommation en électricité (en kWh) : totale et rapportée au nombre d'utilisateurs.*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement aux nombres d'utilisateurs

Résultats en 2020 :

La consommation totale annuelle pour le bâtiment des Fonderies est de 102 896 kWh. Elle est stable par rapport à l'année précédente.

La consommation proportionnellement au nombre d'utilisateurs n'a pas été calculée, en raison de la situation particulière pour l'année 2020 quand aux activités de la LPO.

→ **Satisfaction en 2020** : 😊

- Indicateur : *Production en électricité issue des panneaux photovoltaïques (en kWh)*
- Ambition : maintenir le niveau de production stable

Résultats en 2020 :

Un problème matériel de suivi des données ne nous permet pas de faire figurer ces données pour 2020.

- Indicateur : *Consommation en chauffage (en kWh)*
- Ambition : maintenir le niveau de consommation stable proportionnellement au nombre d'utilisateurs

Résultats en 2020 :

En 2020, 96 650 kWh ont été produits et consommés par la chaudière à bois pour chauffer les locaux du siège.

La consommation a donc baissé par rapport aux années précédentes. Il faut cependant noter que ce chiffre se base sur les quantités de bois livrées et non sur la date d'utilisation du bois.

→ **Satisfaction en 2020** : 😊

Sous-objectif 4 : Utilisation raisonnée de la ressource en sol

Contexte :

Le sol est à la fois le support physique sur lequel nous marchons et une ressource naturelle, un écosystème qui abrite une immense diversité de faune, filtre les pollutions de l'air, absorbe et filtre les eaux de ruissellement, offre un substrat pour la flore sauvage et pour nos cultures.

Cette ressource naturelle se renouvelle à une échelle de temps tellement lente comparée à l'activité humaine (temps géologique) qu'elle est considérée non renouvelable.

L'artificialisation des terres liée à l'urbanisation détruit l'écosystème sol de façon irréversible.

- La LPO France, consciente de ce problème environnemental s'attache à acheter du bâti ancien qu'elle restaure. C'est le cas du siège à Rochefort (17) qui est un bâtiment du 17^e siècle et de la ferme du Grand Mothais à Champagné-les-Marais (85).
- Les bâtiments qu'elle loue sont majoritairement des bâtiments anciens.

OBJECTIF 3 : Limitation des pollutions

Sous-objectif 1 : Réduire les émissions de CO2

- Indicateur : *Quantité de CO2 émis en tonnes (chauffage et électricité) : totale et rapportée au nombre d'usagers*
- Ambition : maintenir le niveau d'émission total stable et réduire la quantité d'émissions rapportée au nombre d'usagers

Résultats en 2020 :

La quantité de CO2 émise rapportée au nombre d'usagers n'a pas été calculée.

Sous-objectif 2 : Réduire la consommation en hydrocarbures

a) Inciter les salariés à utiliser le vélo

Au siège de la LPO France, un garage à vélo est disponible pour les salariés depuis 2009.



Sous-objectif 3 : Atténuer l'impact sur l'environnement de la combustion du bois de chauffage

Depuis 2009, la LPO achète du bois certifié par l'AFNOR « *NF granulés biocombustibles* » ce qui garantit notamment des valeurs limites en chlore, soufre et azote qui seront libérés dans l'atmosphère au cours de la combustion.

Sous-objectif 4 : Limitation de l'usage des produits chimiques

Depuis 2016

- Remplacement de 100% des aérosols des sanitaires par des vaporisateurs d'eau parfumée à des huiles essentielles issues de l'agriculture biologique.
- Révision de la politique d'achat des Services Généraux concernant l'achat de produits d'entretien pour favoriser les éco-labels

OBJECTIF 4 : Réduction du volume de déchets et tri sélectif

Sous-objectif 1 : Composter les déchets



Photo 4 : Composts, A.Orseau

Contexte

Pour réduire le volume des déchets, la LPO France a identifié le compostage comme indispensable pour faire disparaître des déchets de cuisine la fraction fermentescible.

Le compostage est mis en place au siège depuis 2009 :

- un composteur en plastique accueille les déchets de cuisine ;
- un composteur en bois de palette accueille les résidus de fauche ou de taille des ligneux.

Le papier usagé est un déchet que la LPO France s'attache à transformer et à revaloriser en matériel de calage pour les produits d'expédition de la Boutique LPO. Cf. paragraphe « *Utilisation raisonnée du bois, b) Le papier.* »

La procédure de compostage du marc de café a été améliorée : boîtes fermées, entrepôt du marc en extérieur, vidage et entretien régulier pris en main par la personne en charge de l'entretien. Certains salariés en utilisent dans leur jardin.

Les pratiques autour du compostage de tous les déchets fermentescibles ont évolué afin d'améliorer l'hygiène dans les 2 cuisines du siège : vidage et entretien régulier réalisés par la personne en charge de l'entretien.

Sous-objectif 2 : Trier les déchets

Contexte :

La LPO France trie ses déchets comme tout acteur de la Communauté d'Agglomération Rochefort Habitat Océan.

Les salariés peuvent ramener leurs piles usagées dans plusieurs boîtes de collecte. Quand elles sont pleines, une entreprise spécialisée vient chercher les piles pour les valoriser.

OBJECTIF 5 : Accueil de la biodiversité dans les locaux du siège

Contexte :

Des aménagements pour la petite faune sauvage : nichoirs à oiseaux, gîtes à chiroptères, hôtels à insectes... ont été mis en place par les salariés depuis 2009.



Photo 5 : Nichoirs, A.Orseau

Sous-objectif 1 : Sensibiliser les salariés à la présence de la faune et de la flore sauvage autour des locaux du siège.

Contexte :

Le Refuge LPO du siège de la LPO France a été créé en 2009.

Le siège de la LPO s'intègre dans un réseau national de jardins écologiques et se fait l'ambassadeur de ce programme. Il s'agit d'adhérer à une charte visant à ne pas utiliser de pesticides et favoriser l'accueil de la biodiversité.

Le gestionnaire du Refuge LPO des Fonderies a rédigé un plan de gestion en 2011 pour favoriser la présence de la flore spontanée sauvage, diversifier la palette végétale et appliquer une gestion écologique de l'espace vert (Principe de gestion différenciée incluant une fauche tardive notamment).

Cependant, le Refuge LPO n'a été réellement animé qu'à partir de 2016.

- De nouveaux panneaux pédagogiques ont été installés en 2017 pour attirer l'attention des salariés et des visiteurs sur les aménagements et les milieux et pour en expliquer leur utilité ;
- Les nichoirs pour oiseaux et gîtes à chauve-souris ont été contrôlés à vue.
- Les mangeoires ont été installées.
- Un dispositif « Cat Watch », 3 petits boîtiers électroniques à ultrasons pour éloigner les chats domestiques, a été mis en place.



- Indicateur : Nombre d'animations Refuge LPO par an
- Ambition : 1 animation par an

Actions en 2020 :

Une animation a été réalisée le jeudi 01/10 : Atelier visite et entretien du Refuge LPO défrichage et nettoyage de la spirale à insectes et du carré potager du jardin Refuge des Fonderies.

→ Satisfaction en 2020 : 😊



Sous-objectif 2 : Garder une présence forte d'espèces locales dans la palette végétale des espaces verts

Depuis 2010, la LPO a fait attention à favoriser la présence d'espèces végétales locales dans les espaces verts car elle est utile à la faune et à la flore locale.

La flore locale représentait

- ✚ 100% des 18 ligneux (arbres, arbustes) plantés en 2010 ;
- ✚ 100% des 9 espèces de plantes médicinales plantées en 2011
- ✚ 100% de celles rajoutées en 2016.

Cependant il y a des exceptions : la Glycine de chine *Wisteria chinensis* plantée en 2010 et en 2015 est une liane ornementale exotique mais intéressante pour les oiseaux et les pollinisateurs.

Dans le carré potager les espèces sont majoritairement exotiques : ex : tomates cerise. Cela donne une moyenne de 80% d'espèces locales, ce qui est un bon résultat.

Le chêne vert *Quercus ilex*, un arbre emblématique de Charente-Maritime qui arrive ici en limite nord de répartition géographique est très bien représenté dans les espaces verts.

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Proportion d'espèces végétales locales dans les espaces verts</i>▪ <u>Ambition</u> : 80% |
|--|

Résultats en 2020

- Les espèces locales représentent 80% de la palette végétale des espaces verts.

→ Satisfaction en 2020 : 😊

Sous-objectif 3 : Faire le suivi de la flore au siège

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Réalisation d'un inventaire floristique</i>▪ <u>Ambition</u> : 1 par an |
|---|

Contexte

En 2016 et 2017, des inventaires floristiques autour des locaux ont permis d'obtenir les résultats suivants :

- ✚ *Nombre d'espèces végétales spontanées* : 156
- ✚ *Nombre de familles d'espèces spontanées représentées* : 31 familles de plantes en 2016 : 4 Apiacées, 1 Araliacée, 18 Astéracées, 1 Boraginacée, 6 Brassicacées, 1 Caprifoliacée, 6 Caryophyllacées, 1 Célastracées, 1 Convolvulacée, 2 Crassulacées, 1 Cypéracée, 2 Euphorbiacées, 7 Fabacées, 4 Géraniacées, 1 Iridacée, 1 Joncacée, 1 Lamiacée, 1 Malvacée, 1 Onagracée, 1 Orobanchacée, 1 Fumariacee, 1 Oxalidacée, 2 Papavéracées, 5 Plantaginacées, 23 Poacées, 3 Polygonacées, 1 Primulacée, 2 Renonculacées, 2 Rosacées, 3 Rubiacées, 1 Saxifragacées, 3 Scrophulariacées, 2 Urticacées, 1 Vitacée

En 2017, L'inventaire de la flore spontanée a été pérennisé par les botanistes de la LPO France ce qui a permis de déterminer 9 nouvelles espèces et deux nouvelles familles.

Résultats en 2020

- L'inventaire de la flore spontanée n'a été réalisé qu'en partie (observations ponctuelles)

→ Satisfaction en 2020 : 😐

Sous-objectif 4 : Faire le suivi de la faune au siège

Actions réalisées en 2019

Un suivi de la faune présente sur le Refuge LPO des Fonderies est effectué régulièrement par un salarié.

L'inventaire complet est présenté ci-dessous :

Oiseaux

- **Mésange charbonnière** *Parus major* : 1 couvée en avril dans le nichoir Schwegler du bâtiment Aix, probablement abandonnée.
- **Mésange bleue** *Cyanistes caeruleus* : présence hivernale aux mangeoires
- **Rougequeue noir** *Phoenicurus ochruros* : plusieurs juvéniles du jardin voisin viennent se nourrir dans la cour des Fonderies.
- **Martinet noir** *Apus* : nicheur sur le bâtiment Oléron 1 à 2 couples.
- **Pigeon de ville** *Columba livia domestica* : présence ponctuelle sur le site, niche en ville à Rochefort aux alentours.
- **Moineau domestique** *Passer domesticus* : présent toute l'année sur le site des Fonderies (1-2 couples nicheurs).
- **Bergeronnette grise** *Motacilla alba* : adultes présents en hiver dans la cour pavée (décembre 2019).
- **Merle noir** *Turdus merula* : présence régulière d'adultes et jeunes en provenance des jardins voisins (pas nicheur sur le site).
- **Etourneau sansonnet** *Sturnus vulgaris* : présence régulière, notamment en hiver aux mangeoires.

Insectes

- **Coccinelle à 22 points** *Psyllobora vigintiduopunctata (ex- Thea 22-punctata)* – coccinelle jaune : présence notée sur le carré herbeux devant Bâtiment Aix.
- **Xylocope violet** *Xylocopa violacea* : grosse abeille noire observée sur les chicorées sauvages le 18/07
- **Abeille** sp. : Abeilles sauvages solitaires non identifiées nombreuses sur les chicorées sauvages.
- **Frelon asiatique** *Vespa velutina* : espèce exotique envahissante : présent de nombreux individus au niveau du lierre en automne.
- **Frelon européen** *Vespa crabro* : présent en petit nombre en automne sur le lierre : bien moins nombreux que *Vespa velutina*.
- **Mante religieuse** *Mantis religiosa* : présence d'un adulte dans les hautes herbes du bâtiment Aix.
- **Cétoine dorée** *Cetonia aurata* : 1 adulte présent près du pied de sureau du composteur.
- **Vulcain** *Vanessa atalanta* (Rhopalocère) : présence automnale sur le lierre.
- **Paon de jour** *Aglais io* (Rhopalocère) : présence automnale sur le lierre.
- **Oedipode bleu** *Oedipoda caerulescens* (Orthoptère) : 1 adulte cet été en halte sur les pavés de la cour Fonderies.

Reptile

- **Lézard des murailles** *Podarcis muralis* : adultes et jeunes présents en petite quantité au niveau de la spirale mais ce reptile souffre de la présence de chats qui les chassent systématiquement.

Mammifère

- **Mulot sylvestre** *Apodemus sylvaticus* : 1 adulte Observé dans la cour des Fonderies le 18/07

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Réalisation d'un inventaire faunistique▪ <u>Ambition</u> : 1 par an |
|--|

Résultats en 2020

- Un suivi ponctuel a été réalisé mais en raison des circonstances sanitaires il ne s'agit pas d'un inventaire

→ Satisfaction en 2020 : 😊

II. Engagement social

Contexte :

La LPO France a choisi d'évaluer son engagement social autour de 4 grands thèmes :

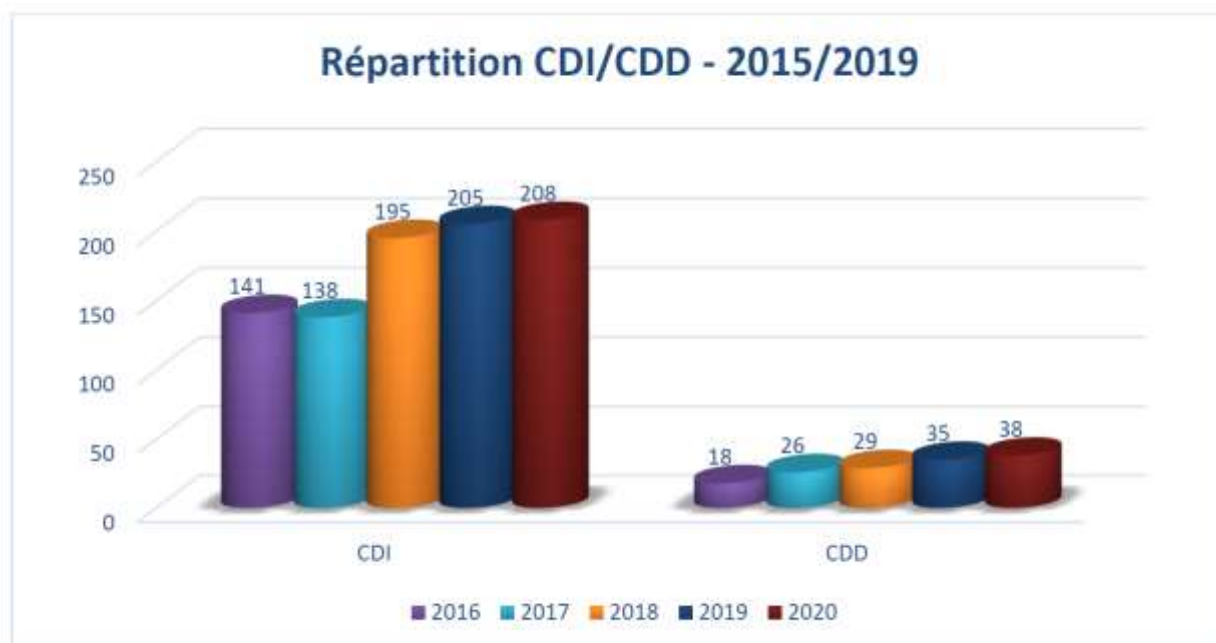
- La pérennisation des emplois ;
- La mobilité des salariés ;
- L'égalité professionnelle Homme/Femmes ;
- L'insertion des personnes en situation de handicap.

OBJECTIF 1 : Assurer un emploi pérenne aux salariés

Sous-objectif 1 : Privilégier les contrats à durée indéterminée

- Indicateur : *Ratio CDI/CDD*
- Ambition : rester au-dessus de 80% de CDI

L'effectif de la LPO était constitué de 208 Contrats à Durée Indéterminée (CDI) et de 38 Contrats à Durée Déterminée (CDD) au 31/12/20. Soit +3 CDI et +3 CDD par rapport à fin 2019.



Résultats 2020

La part des CDI dans l'effectif global de la LPO (au 31/12) reste quasi stable en 2020 pour représenter 84.5% (contre 85% en 2019).

→ Satisfaction en 2020: 😊

- Indicateur : Nombre de pérennisations de CDD en CDI
- Ambition : rester au-dessus de 80% de CDI

Résultats 2020

La LPO a pu conforter 6 CDD en CDI en 2020 (contre 13 en 2019).

→ Satisfaction 2020 : 😊

Sous-objectif 2 : Privilégier les contrats à plein temps

Contexte :

- Identification en 2015 de la nature des temps partiels (voulus ou subis) auprès des salariés concernés.
- Depuis 2015 : accès privilégiés des CDD aux créations de postes en CDI.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage de temps partiel subi</i>▪ <u>Ambition</u> : Rester au-dessous des 20% de temps partiel subi. |
|---|

Résultats 2020

28 salariés étaient concernés par un temps partiel au 31/12/20 (27 en 2019, 23 en 2018 et 20 en 2017), soit 11% de l'effectif. Aucun salarié ne déclare subir son contrat à temps partiel.

Ce taux de 0% est le même qu'en 2019 et constitue une nette amélioration par rapport à 2018 où certains salariés déclaraient subir leur temps partiel (17 %).

→ Satisfaction 2020 : 😊

OBJECTIF 2 : Favoriser la mobilité des salariés

Sous-objectif 1 : Favoriser la mobilité interne

Contexte

- Depuis 2015 : écoute accrue lors entretiens annuels des motivations des salariés pour accéder à des offres d'emploi en interne (LPO France)

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Nombre de changements de poste en interne</i>▪ <u>Ambition</u> : Augmenter chaque année le nombre de changement de poste en interne |
|---|

Résultats 2020

4 changements :

2 changements de site (contre 2 en 2019 et 3 en 2018) :

o Rochefort => La Rochelle

o Paris => DT Aquitaine

2 changements de service (contre 1 en 2019 et 17 en 2018).

→ Satisfaction 2020 : 😊

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Nombre de changements de groupe CCNA</i>▪ <u>Ambition</u> : pas d'objectifs chiffrés car dépendant de l'évolution de la structure |
|---|

Malgré le contexte sanitaire qui a limité les prises d'initiatives, nous observons une évolution pour de nombreux salariés en 2020, notamment via la pérennisation de poste en CDI, ou les évolutions de poste (changements de catégories ou de sites/services). Ces évolutions traduisent la capacité de l'association à proposer des promotions et des nouvelles missions aux salariés. Les indicateurs 2020 d'évolutions internes sont toutefois légèrement moins bons qu'en 2019, probablement en raison de la crise sanitaire qui a sclérosé l'association.

Résultats 2020

6 changements de groupe (contre 8 changements en 2019 et 16 en 2018), avec un total de 100 points distribués :

- o 2 passages de B à C
- o 1 passage de C à D
- o 3 passages de D à E

→ Satisfaction 2020 : 😊

Sous-objectif 2 : Favoriser la formation professionnelle

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Pourcentage de salariés formés au cours de l'année</i>▪ <u>Ambition</u> : 50% de salariés formés annuellement |
|---|

Contexte :

En 2015 :

- Elaboration d'un référentiel métier permettant d'objectiver les éventuels décalages entre compétences acquises et requises pour occuper un poste (l'écart pouvant être traité par de la formation) ;
- Réalisation de 100% des entretiens annuels et mise en place des entretiens professionnels afin de recenser les besoins/demandes en formation professionnelle

Résultats 2020

En 2020, 86 salariés ont bénéficié d'une formation, soit 35% de l'effectif global établi au 31 décembre. Ils étaient 141 en 2019 (59% de l'effectif) et 130 en 2018 (58% de l'effectif).

Le pourcentage de salariés formés est en forte baisse du fait des nombreuses annulations liées à la crise sanitaire, notamment de l'OFB pour les formations naturalistes.

Ces salariés ont suivi au global 106 formations pour un volume total de 2 481 heures (contre 5 825 heures en 2019 et 4 694 heures en 2018). Les salariés ayant bénéficié d'une formation en ont donc réalisé en moyenne 1,23 sur l'année.

→ Satisfaction 2020 : 😐

OBJECTIF 3 : Favoriser l'égalité professionnelle Hommes/Femmes

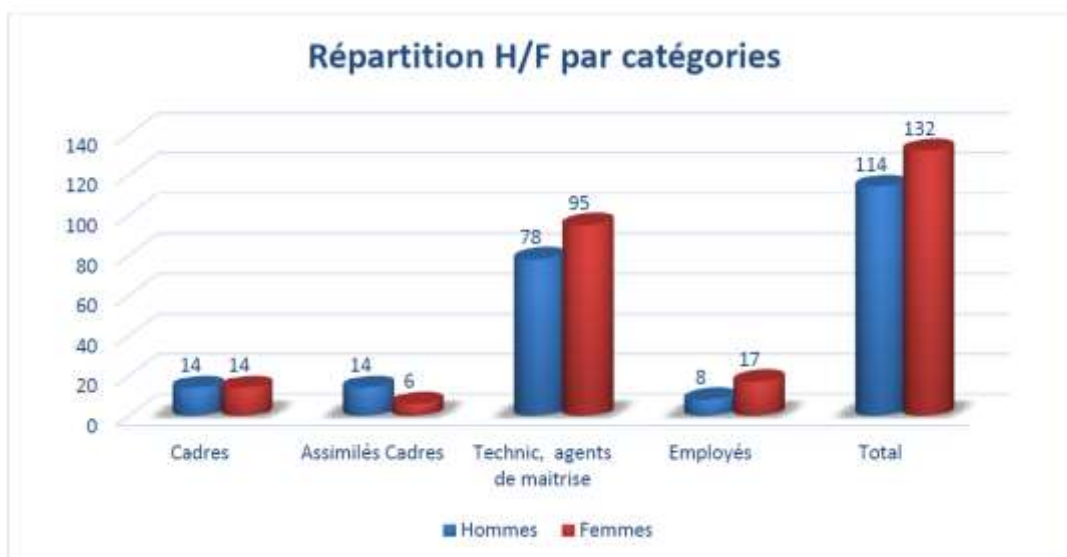
Sous-objectif 1 : Maintenir une égalité de traitement exemplaire entre les salariés hommes et femmes

- Indicateur : *Proportion hommes/femmes dans les postes d'encadrement*
- Ambition : 50% des femmes cadres

Contexte

- En 2015, sensibilisation du CODIR à la nécessité de privilégier la promotion de salariés femmes à des postes d'encadrement à compétence égale.
- En 2015 : féminisation systématique de la rédaction des offres d'emploi
- En 2017 : actualisation avec le CE du Plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes avec des objectifs, des actions et des indicateurs. Ce plan comporte 8 thèmes qui sont suivis : Embauche, formation, promotion professionnelle, qualification, classification, conditions de travail, rémunération effective, articulation entre activité professionnelle et exercice de la responsabilité familiale.
- En 2018 : Evaluation et actualisation du Plan d'actions en faveur de l'égalité professionnelle Hommes/Femmes
- En 2020 : La LPO comprenait 132 femmes pour 114 hommes fin 2020 contre 129 femmes pour 111 hommes fin 2019. Nous constatons que l'effectif féminin est à nouveau légèrement supérieur au masculin en 2020 (54% de salariés femmes, soit une stabilisation de la féminisation de l'effectif de la LPO).

Résultats 2020



- Les femmes représentaient 50% des Cadres fin 2020 (contre 52% fin 2019) et 30% des Assimilés Cadres (contre 24% en 2019).
- Si l'égalité Homme/Femme est parfaitement respectée dans l'encadrement (cat G/H/I), nous observons toujours un déficit de femmes dans la catégorie Assimilé cadre (cat F). Cette situation s'explique par la spécificité des métiers référencés dans cette catégorie (essentiellement des conservateurs de réserves naturelles ne comprenant que des hommes à la LPO).
- Comme lors des années précédentes, les femmes restent majoritaires dans les autres catégories : 55% de la catégorie Technicien Agent de maîtrise, et avec une hausse significative dans la catégorie Employés : 68 % contre 56% en 2019.

→ **Satisfaction 2020** : 😊

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Proportion de femmes touchant les 10 plus hauts salaires▪ <u>Ambition</u> : 50% |
|--|

Résultats 2020

Au 31/12/20, 3 femmes figurent parmi les 10 rémunérations les plus élevées (contre 4 en 2018 et 2019 et 2 en 2017).

→ **Satisfaction 2020** : 😞

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Niveau de salaire des femmes dans les différentes catégories▪ <u>Ambition</u> : Egalité de salaire |
|---|

Résultats 2020

Le salaire moyen des femmes est inférieur à celui des hommes dans toutes les catégories, à l'exception des catégories B et D. Si l'égalité des salaires entre les femmes et les hommes est respectée à niveau de poste comparable, le turn over et le poids de l'ancienneté expliquent ces différences.

→ Satisfaction 2020 : 😐

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Proportion de femmes salariées ayant bénéficié de promotions professionnelles▪ <u>Ambition</u> : Egalité de promotion professionnelle soit 50% |
|---|

Résultats 2020

Sur les 6 salariés ayant bénéficié d'une évolution par changement de catégorie en 2020, 5 étaient des femmes. Et sur les 28 hausses individuelles de salaires consenties en début d'année, 15 concernaient des femmes.

Au total, la proportion de femmes ayant bénéficié de promotions professionnelles est de **59%**

→ Satisfaction 2020 : 😊

OBJECTIF 4 : Insérer les personnes en situation de handicap

Sous-objectif 1 : Employer davantage de personnes en situation de handicap

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre d'ETP de travailleurs en situation de handicap▪ <u>Ambition</u> : atteindre le niveau légal qui était de 9 ETP en 2016. |
|---|

Contexte

- En 2015 : rajout sur toutes les offres d'emploi de la phrase « À compétences égales, priorité aux travailleurs handicapés et autres bénéficiaires de l'obligation d'emploi de l'article L. 5212-2 du code du travail ».
- En 2015, définition de la thématique handicap comme une priorité à la LPO dans le Bilan social 2014 (publié en 2015).
- Soutien des salariés en demande de matériel adapté à leur handicap (intervention d'ergonomes, de la SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés), achat de matériel ad hoc, aide à la déclaration RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé), etc.)
- Avec les 5 fusions opérées au 1^{er} janvier 2018 et l'intégration d'environ 50 nouveaux salariés, la LPO devait employer 12 ETP de travailleurs handicapés en 2018 (contre 9 ETP en 2017).

Résultats 2020

Au regard de son effectif, la LPO était supposée employer 14 ETP de travailleurs handicapés en 2020 (idem en 2019). Après l'accroissement significatif de l'effectif en 2018, le quota de reconnaissance de travailleurs handicapés à la LPO reste stable.

Le nombre de bénéficiaires recensé à la LPO au titre de ces obligations en matière d'emploi des travailleurs handicapés s'est élevé 9,30 : sur les 8,36 salariés bénéficiaires, 3,48 ont moins de 50 ans et 3,88 ont plus de 50 ans. Pour ces derniers, la LPO bénéficie d'une majoration au titre des efforts consentis par l'employeur concernant la présence dans l'effectif de l'association de salariés de 50 ans et plus.

La prise en compte du handicap au sein de la LPO demeure une priorité avec une attention particulière portée sur ce sujet lors des recrutements mais aussi les échanges instaurés avec les salariés demandeurs de conditions de travail adaptés (outil ou temps) et ayant fait la démarche d'une reconnaissance de handicap.

Une information est diffusée chaque année dans la lettre d'information afin de sensibiliser les salariés, leur rappeler ce que leur apporte la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et comment la demander.

→ Satisfaction 2020 : 😞

Sous-objectif 2 : Inciter les salariés en situation de handicap à s'informer et à s'exprimer

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : <i>Nombre de communications spécifiques envers les salariés pour favoriser la reconnaissance du handicap</i>▪ <u>Ambition</u> : 2 par an |
|---|

Actions 2020

- Information sur le handicap et la reconnaissance de qualité de travailleur handicapé communiquée au travers de la Lettre d'infos aux salariés diffusée à l'ensemble du personnel.

Résultats 2020

1 communication recensée en 2020 (contre 2 en 2019)

→ Satisfaction 2020 : 😞

III. Engagement socio-économique

OBJECTIF 1 : Favoriser l'emploi solidaire et local

Sous-objectif 1 : Travailler avec des ESAT

Contexte

- En 2015, changement de fournisseur de nichoirs destinés aux coffrets du programme Refuge LPO afin de travailler avec des Etablissements ou Services d'Aide par le Travail (ESAT).
- En 2016, 4 contrats ont été passés avec des ESAT dans les départements 17, 49, 15 et 58.
- En 2018 et en 2019 : deux contrats supplémentaires ont été passés avec des ESAT
- La LPO fait également appel à des entreprises chantier d'insertion pour des travaux d'entretien

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Nombre de contrats passés avec des ESAT▪ <u>Ambition</u> : 6 |
|---|

Résultats en 2020 : 8 contrats passés avec des ESAT (pour la boutique LPO ou les services généraux)

→ Satisfaction 2020 😊

OBJECTIF 2 : Favoriser l'éducation à l'environnement pour tous

Sous-objectif 1 : Rendre accessibles les réserves naturelles aux personnes en situation de handicap

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">▪ <u>Indicateur</u> : Pourcentage des sites d'accueils du public des réserves naturelles gérées par la LPO France labellisés « Tourisme et Handicap »▪ <u>Ambition</u> : 100% |
|--|

Contexte

Un important travail a été fait par la LPO France pour rendre accessibles aux personnes en situation de handicap 5 sites d'accueil du public localisés dans des réserves naturelles gérées par la LPO France.

Depuis 2016, 4/5 des sites d'accueil sont labellisés *Tourisme et Handicap*

- Maison du Fier, RNN Lilleau-des-Niges (17) → labellisée 4 handicaps : moteurs, mentaux, auditifs, visuels
- Pôle des Espaces Naturels, RNN Saint-Denis-du-Payré (85) → labellisé 4 handicaps
- Ferme de plaisance, RNN Moëze-Oléron (17) → labellisée 3 handicaps : moteur, mentaux, auditifs
- Station Ile Grande, RNN des 7 îles (22) → labellisée 2 handicaps : moteurs, mentaux

La RNN du Marais d'Yves (17) ne l'est pas encore.

Actions 2020

- La station de l'île Grande est arrivée au terme de 5 ans de labellisation et a été auditée pour renouveler le label. Elle le conserve et commence à mener quelques actions correctives identifiées. Plusieurs actions pédagogiques à destination de publics fragiles ont été menées,

dont le sous titrage des 3 films de la muséographie, la réalisation d'un kit conférencier pour personnes malentendantes et une boucle magnétique au comptoir d'accueil (pour la communication avec les personnes malentendantes)

- A la réserve naturelle de Moëze-Oléron, malgré l'année 2020 très contraignante pour l'accueil des publics :
 - Validation du Facile à Lire et à Comprendre de présentation de la réserve naturelle (disponible sur <https://www.reserve-moeze-oleron.fr/>)
 - Conception d'un outil de médiation pour accueillir les sourds dans les maisons des réserves naturelles en partenariat avec la RN de l'Etang noir (réalisation prévue en 2022).
 - Adaptation de la muséographie de l'espace d'accueil pour l'accueil des sourds en diffusant 12 vidéos en langue des signes française (disponibles sur la chaîne youtube de la LPO France).
 - Deux journées de sensibilisation à la langue des signes française ; journées de formation dispensées par une personne sourde, et en partie accompagné par un interprète (septembre 2020).

Résultats en 2020

80% des sites d'accueils du public des réserves naturelles gérées par la LPO France labellisés « Tourisme et Handicap »

→ Satisfaction en 2020: 😐

OBJECTIF 3 : Promouvoir les produits écologiques et équitables

Sous-objectif 1 : Promouvoir les produits responsables à travers l'offre de la Boutique LPO

Contexte

En 2010, la LPO a mis en place une charte Développement Durable pour la boutique LPO.

La LPO souhaite :

- aligner au mieux ses pratiques achats sur ses valeurs qui sont la protection de l'environnement et la contribution à l'économie sociale et solidaire ;
- la différenciation concurrentielle : proposer des produits plus éthiques que nos concurrents afin de fidéliser nos clients sensibles à cette démarche.

En 2017, la Boutique LPO a créé un poste de responsable achat dont l'une des missions principales est de

- Favoriser une démarche éco responsable dans la recherche de fournisseurs et des achats de la Boutique LPO
- Mesurer et réduire notre impact environnemental et communiquer sur cette démarche dans le cadre du rapport RSE de la LPO France.

Selon la norme ISO 20400: « **Un achat responsable est un achat dont les impacts environnementaux, sociaux et économiques sont les plus positifs possibles sur toute la durée du cycle de vie.** » Il englobe les aspects de RSE sur le couple produit / fournisseur.

Il contribue à la réalisation des objectifs de responsabilité de l'organisation.

- Indicateur : *Pourcentage de produits proposés dans le catalogue LPO issus du commerce équitable*

Résultats en 2020 :

1,66 % d'articles provenant du commerce équitable soit 30 articles.

Le mode de calcul a changé par rapport à l'année précédente puisque le pourcentage est désormais calculé sur l'ensemble du catalogue. Le nombre d'articles issus du commerce équitable a donc augmenté, il était de 22 en 2019.

→ Satisfaction en 2020 : 😊

- Indicateur : *Pourcentage de produits proposé dans le catalogue LPO fabriqués en France*
- Ambition : 35%

Résultats en 2020 : 600 articles soit 33 % et contre 39% en 2019. 64 % proviennent d'Europe

→ Satisfaction en 2020 : 😊

- Indicateur : *Pourcentage de produits bois issus de forêts gérées durablement*
- Ambition : 80%

Le pourcentage de produits bois issus de **forêts gérées durablement** pour l'ensemble du catalogue est de 217 produits soit

Le mode de calcul a changé depuis 2019.

OBJECTIF 4 : Enrichir la dynamique socio-culturelle locale

Sous-objectif 1 : Favoriser la découverte historique des Fonderies Royales et y associer une offre gratuite d'éducation à l'environnement

Contexte :

Depuis 2015, le hall d'entrée du monument historique des Fonderies Royales, ouvert au public tous les jours de 9h à 18h et siège de la LPO, abrite en quasi permanence des expositions sur la biodiversité.

En 2016 puis en 2019, un dépliant sur le bâtiment des Fonderies Royales a été réédité et distribué à l'ensemble des salariés.

Sous-objectif 2 : Accueillir des événements éducatifs et culturels dans le bâtiment des Fonderies Royales

En raison de la crise sanitaire survenue en 2020, aucun évènement ouvert au grand public n'a été organisé.

ANNEXE : Tableau de suivi récapitulatif

Objectif	Sous-objectif	Indicateur	Ambition	Satisfaction 2020	Tendance 2020	2020
I. Engagement environnemental						
Sensibilisation des salariés de l'ensemble de la LPO France aux équipements écologiques et aux éco-gestes	Faire un état des lieux annuel des équipements et des écogestes sur l'ensemble des sites abritant des salariés de la LPO France	Participation de tous les sites à l'enquête annuelle sur l'utilisation d'équipements écologiques et sur les écogestes.	80% de participation	☺	→	inventaire non fait
	Diffuser des informations sur les éco-gestes vers l'ensemble des salariés	Nombre de mails ou de documents de communication envoyés vers l'ensemble des salariés	2 communications par an	☺	↗	14
Utilisation raisonnée des ressources naturelles	Utilisation raisonnée de l'eau	Consommation en eau (en m3)	Rester stable	☺	↘	186,2
		Consommation en eau (en m3) rapportée au nombre d'utilisateurs	Rester stable			non représentatif
	Utilisation raisonnée du bois	Consommation en granulés de bois (en tonnes)	Rester stable	☺	↘	52,2
		Quantité de papier acheté (en kg)	Rester stable	☺	↘	1636
		Quantité de papier acheté (en kg) rapporté au nombre d'utilisateurs	Rester stable			non représentatif
		Poids de papier kraft (en kg) utilisé par colis envoyé par la boutique LPO.	Rester stable	☹	↗	0,17
	Utilisation raisonnée de l'énergie électrique	Consommation totale en électricité (en kWh)	Rester stable	☺	→	102 896
		Consommation en électricité (en kWh) rapportée au nombre d'utilisateurs	Diminuer			
		Production en électricité issue des panneaux photovoltaïques	Rester stable			4677,61
		Pourcentage de notre consommation d'électricité "couvert" par l'énergie PV (en kWh)	Rester stable			
		Consommation en chauffage (en kWh)	Rester stable	☺	↘	96650
Limitation des pollutions	Réduire les émissions de CO2	Quantité de CO2 émis en tonnes (chauffage et électricité)	Rester stable			
		Quantité de CO2 émis en tonnes (chauffage et électricité) rapportée au nombre d'utilisateurs	Diminuer			
Accueil de la biodiversité dans les locaux du siège	Sensibiliser les salariés à la présence de faune et de flore autour des locaux du siège	Nombre d'animations Refuge LPO par an	1 par an	☺	→	1
	Garder une présence forte d'espèces locales dans la palette végétale des espaces verts	Pourcentage d'espèces végétales locales parmi les vivaces plantées au Refuge LPO des Fonderies.	80%	☺	→	plantations d'aromatiques
	Faire le suivi de la flore au siège	Réalisation d'un inventaire floristique	1 par an	☺	→	inventaire partiel
	Faire le suivi de la faune au siège	Réalisation d'un inventaire faunistique	1 par an	☺	→	inventaire partiel

Objectif	Sous-objectif	Indicateur	Ambition	Satisfaction 2020	Tendance 2020	2020
II. Engagement social						
Assurer un emploi pérenne aux salariés	Privilégier les contrats à durée indéterminée	Ratio CDI/CDD	Au moins 80% de CDI	😊	→	84,5%
	Idem	Nombre de pérennisations de CDD en CDI		😊	↘	6
	Privilégier les contrats à plein temps	Pourcentage de temps partiel subi	Rester au-dessous des 20% de temps	😊	→	0%
Favoriser la mobilité des salariés	Favoriser la mobilité interne	Nombre de changements de poste en interne	Augmenter	😊	↗	4
	Idem	Nombre de changements de groupe CCNA	?	😊	↘	6
	Favoriser la formation professionnelle	Pourcentage de salariés formés au cours de l'année	50% par an	😊	↘	35%
Favoriser l'égalité professionnelle Hommes/Femmes	Maintenir une égalité de traitement exemplaire entre les salariés hommes et femmes	Proportion hommes/femmes dans les postes d'encadrement	50%	😊	↘	50%
	Idem	Proportion de femmes touchant les 10 plus hauts salaires	50%	😊	↘	30%
	Idem	Niveau de salaire des femmes dans les différentes catégories	Egalité de salaire	😊	→	Proche de l'égalité
	Idem	Proportion de femmes salariées ayant bénéficié de promotions professionnelles	50%	😊	↗	59%
Insérer les personnes en situation de handicap	Employer davantage de personnes en situation de handicap	Nombre d'ETP de travailleurs en situation de handicap	9 ETP	😊	↘	9,3
	Inciter les salariés en situation de handicap à s'informer et à s'exprimer	Nombre de communications spécifiques envers les salariés pour favoriser la reconnaissance du handicap	2 par an	😊	↘	1

Objectif	Sous-objectif	Indicateur	Ambition	Satisfaction 2020	Tendance 2020	2020
III. Engagement sociétal						
Favoriser l'emploi solidaire et local	Travailler avec des ESAT	Nombre de contrats passés avec des ESAT	4	😊	↗	8
Favoriser l'éducation à l'environnement pour tous	Rendre accessibles les réserves naturelles aux personnes en situation de handicap	Pourcentage des sites d'accueils du public des réserves naturelles gérées par la LPO France labellisés « Tourisme et Handicap »	100%	😊	→	80%
Promouvoir les produits écologiques et équitables	Promouvoir les produits responsables à travers l'offre de la Boutique LPO	Pourcentage de produits issus du commerce équitable et appartenant à 3 familles de produits cibles proposés dans le catalogue LPO.		😊	↗(mais changement de mode de calcul)	30 articles
	Idem	Pourcentage de produits proposés dans le catalogue LPO fabriqués en France	35%	😊	↘	33%
		Pourcentage de produits bois issus de forêts gérées durablement pour les familles de produits concernées (Edition, Papeterie, Jouets, Nichoirs et mangeoires...)	80%		changement de mode de calcul : ensemble du catalogue	12%
Enrichir la dynamique socio-culturelle locale	Accueillir des événements éducatifs et culturels dans le bâtiment des Fonderies Royales	Nombre d'événements éducatifs et/ou culturels accueillis dans le hall des Fonderies Royales.	1 événement par an	😞	↘	0